

LE 3 JUIN 2019

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-07-908 – ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à l'avis public du 8 juin 2019, se tient l'assemblée publique de consultation relativement au projet de règlement numéro 2019-07-908 intitulé « Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux ».

L'assemblée est présidée par la mairesse Carole Côté. Elle explique le projet de règlement et mentionne qu'il contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Des questions sont posées par les citoyens présents.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier